



DEAUVILLE YACHT CLUB

## AVIS DE COURSE

# Regate ALL PURPOSE

comptant pour le Championnat de Normandie & le CBS

Les 19 et 20 septembre 2009

A Deauville

Autorité Organisatrice

Deauville Yacht Club



### 1. REGLES

La régates sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*,
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements fédéraux,
- 1.4. les règles du Handicap National et les Instructions de course qui pourront être consultées et retirées auprès du secrétariat du Club.
- 1.5. Le règlement général du Championnat de Normandie et du Challenge de Baie de Seine.
- 1.6. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régates est ouverte aux bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A, B et C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5<sup>ème</sup> catégorie de navigation.  
Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière.  
Les bateaux non francisés devront être en conformité avec leur législation nationale en vigueur.
- 3.2. La régates est ouverte à tous les bateaux de la classe monotype « Dragon » et aux bateaux du système à handicap HN d'un coefficient brut minimum de 10.
- 3.3. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au Deauville Yacht Club au plus tard le 18 septembre 2009 (par courrier, fax ou e-mail).
- 3.4. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs. Pour la licence journalière, un certificat médical sera exigé
  - si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité



Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

#### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Si Inscription avant le	Montant
15 septembre 2009 – 18h00	35.00 €
Si Inscription après le	
15 septembre 2009 – 18h00	45.00 €

Un apéritif et un buffet seront proposés au Deauville Yacht Club, le samedi 19 septembre à partir de 19h00.

Chaque membre d'équipage est invité au dîner le samedi soir à 19h00 au DYC. Pour les personnes qui souhaitent se joindre aux équipages une participation de 10 euros par personne est demandée.

Il vous est demandé de confirmer votre participation au dîner lors de l'inscription.

Des lots seront attribués par tirage au sort lors de la soirée.

#### 5. PROGRAMME

5.1 - Confirmation d'inscription : vendredi 18 septembre 2009 de 10h00 à 19h00 et le samedi 19 septembre 2009 de 7h30 à 8h00.

5.2 - Horaires

##### HORAIRES POUR LE SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2009

Ouverture du Club	07h30
Briefing + Emargement	<b>08h30</b>
Ouverture des portes	09h16
<b>Signal d'avertissement de la première course du jour</b>	<b>10h00</b>
Pleine Mer	11h35
Coefficient	107
Fermeture des portes	<b>15h03</b>

##### HORAIRES POUR LE DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2009

Ouverture du Club + Emargement	08h30
Briefing + Emargement	9h15
Ouverture des portes	09h55
<b>Signal d'avertissement de la première course du jour</b>	<b>10h40</b>
Pleine Mer	12h13
Coefficient	107
Fermeture des portes	<b>15h23</b>

#### 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- Disponibles à la confirmation des inscriptions à partir du vendredi 18 septembre,
- Sur le site Internet du Deauville Yacht Club ([www.dyc14.com](http://www.dyc14.com)) à partir du vendredi 18 septembre.

**IMPORTANT** : Les bateaux extérieurs à Deauville devront signaler leur présence et leur intention de courir en se présentant au Bateau Comité et en le contactant par VHF (canal 06 pour les bananes et 72 pour les côtiers). En cas de non respect de cette clause, le bateau sera classé DNC.

## **7. JAUGE (néant)**

## **8. LES PARCOURS**

Les parcours à effectuer sont les suivants : Côtiers et/ ou Banane, le samedi & le dimanche. Ils seront décrits dans les annexes aux IC.

## **9. SYSTEME DE PENALITE**

### **9.1. Pénalités de remplacement pour infraction aux règles autres que celles du chapitre 2**

Une infraction aux règles autres que celles du chapitre 2 et aux règles 28 et 31 pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité pouvant aller de 10% du nombre des inscrits à la disqualification.

## **10. CLASSEMENT**

**10.1.** Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 1

**10.2.** Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

**10.3.** Le système de points sera conforme aux articles 7, 8, 9 et 10 du règlement général du Challenge de Baie de Seine. 3 classements seront effectués : une pour les classes L et Dragon, pour les autres classes : un pour les ratings inférieurs ou égal au groupe brut 18.50 du HN et un pour les bateaux de rating supérieur au groupe brut 18.50 du HN.

## **11. PLACE AU PORT**

Renseignements sur l'emplacement au port : Capitainerie du Port municipal de Deauville, tél. : 02 31 98 50 40. Pour les concurrents participant à la régates, les places sont offertes du vendredi 24 au lundi 27 avril à 12h00.

## **12. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU**

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régates sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

## **13. COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## **14. PRIX**

Des prix seront distribués comme suit : Un spinnaker sera tiré au sort lors de l'annonce des résultats.

## **15. DECHARGE DE RESPONSABILITE**

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

## **16. ASSURANCE**

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.



DEAUVILLE YACHT CLUB

## 17. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

### Deauville Yacht Club

quai de la Marine, 14800 Deauville

Tél. : 02 31 88 38 19 - Fax : 02 31 88 43 51

e-mail : [deauville.yacht.club@wanadoo.fr](mailto:deauville.yacht.club@wanadoo.fr) Site internet [www.dyc14.com](http://www.dyc14.com)

